



Déclaration de l'impartialité

Bureau Veritas Certification Tunisie est un organisme de certification tierce partie qui est amené à prendre des décisions de certification basées sur la conformité d'un système, d'un produit ou service, d'un résultat par rapport à des exigences.

Nous sommes conscients que nos décisions de certification peuvent avoir des conséquences importantes pour nos clients, et que, en conséquence, nous pourrions être soumis à des pressions d'ordre financier, commercial ou technique. Il est donc essentiel que notre fonctionnement assure l'impartialité de nos décisions, en toute transparence.

Pour ce faire, nous mettons en œuvre depuis de nombreuses années les principes suivants :

- Aucun de nos clients n'a un poids tel dans notre chiffre d'affaires qu'il puisse mettre en péril notre équilibre économique.
- Les décisions de certification, toujours basées sur des rapports documentés, sont prises par des personnes ou groupes n'ayant pas participé aux audits ou aux évaluations
- Nous ne réalisons aucune mission de conseil ou d'assistance pouvant porter conflit d'intérêt avec les certifications
- Les auditeurs de BUREAU VERITAS Certification (salariés et sous-traitants) signent un engagement de non-conflit d'intérêt. Ils sont tenus de nous signaler, pour décision, toute situation pouvant porter conflit d'intérêt. Les décisions prises dans ce cadre sont documentées.
- Nous avons mis en place un Comité adapté au dispositif de certification. Ce comité est notamment chargé de surveiller l'impartialité des activités.
- Nous adhérons aux valeurs fondamentales du Groupe Bureau Veritas qui incluent notamment :

- **Intégrité et Ethique**
- **Impartialité et indépendance**

CETTE DECLARATION PUBLIQUE EST PUBLIEE SUR NOTRE SITE INTERNET

Mourad Boukattaya
Le Directeur Général